



PUBLIC/PRIVE
NOTRE DROIT A LA RETRAITE MERITE
D'ETRE VRAIMENT DEFENDU

- Dans la région comme dans tout le pays, nous savons quelles sont les conséquences de la loi FILLON pour des milliers de salariés et leurs familles.
- Dans la région comme dans tout le pays, nous connaissons le désarroi et la détresse dans laquelle se trouvent nos collègues retraités qui depuis la loi ont vu leurs retraites et leurs pensions diminuer de manière dramatique. Dans nos Unions Départementales combien de collègues retraités viennent pour être défendus car ils ont repris une activité professionnelle pour pouvoir joindre les deux bouts !
- Dans la région comme dans tout le pays, le niveau moyen des retraites est de 850 € : Comment vivre, se loger, se soigner décemment avec une telle somme ?
- Dans la région plus qu'ailleurs les salariés se sont mobilisés, en 2003, en janvier 2009, en mars 2009.

Nos Unions départementales ont été claires : dès le soir du 29 janvier nous disions que ce ne sont pas les journées « saute-mouton » sans revendications claires et nettes qui pourront faire reculer le gouvernement. Celles-ci ne peuvent conduire qu'à démoraliser les salariés et les amener dans un mur.

Nos UD EXIGENT :

- Non à un nouvel allongement de la durée de cotisations !
 - 40 ans c'est déjà trop !
 - Retraite à 60 ans à taux plein !
- Maintien du code des pensions civiles et militaires !
- Maintien du calcul des retraites sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires !
 - Retour aux dix meilleures années pour le Privé !
 - Non au pillage de nos caisses de retraite !
 - Maintien du régime par répartition !
- Augmentation du montant minimum des retraites du régime général à 1 200 €
 - Augmentation des pensions de 15%

Sur ces mots d'ordre, nos UD de Région appellent à un
rassemblement
le 25 MARS 2010
A 10h00 devant l'UD 13
En présence de René VALLADON, Secrétaire Confédéral
Pour manifestation et meeting devant la Préfecture